



# Conseil de Gestion pédagogique

Avis de la réunion du 11 mars 2022

---

## **PRÉSENTS**

Laurent GROSS, Président

### Représentant.e.s des enseignant.e.s & professeurs-assistant.e.s – ASTDC

Pierre GORDOWER

Manon LEDUNE

Virginie THIRION

Christian CHÂTEL

### Représentant.e.s des enseignant.e.s & professeurs-assistant.e.s – DANSE

Lauren NANCELLE

### Représentant.e.s des assistants, chargé.e.s d'enseignement, de travaux et de programmation – ASTDC

Ledicia GARCIA

### Représentants du personnel autre que les professeurs

Taher TRIBAK

### Représentant.e.s des organisations syndicales

Christine GREGOIRE (CGSP)

### Représentant.e.s des étudiant.e.s - ASTDC

Margot DUFEUTRELLE

Noa KOPEC

Mariana BLANC MOYA

Arthur DE CLERMONT

Judith GAILLARD

### Représentant.e.s des étudiant.e.s - DANSE

/

### Délégué du Gouvernement

Nourdine TAYBI

**EXCUSÉ·E·S :** Mohcine ZIAN, Lilian CORNELIS, Hélène KUFFERATH, Pathana CHANSAMONE, Sabine BOURGEOIS, Serge GABET, Nicolas WALBECQ

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du PV de la réunion du CGP du 17 février 2022
2. Attributions
3. Demande de prolongation de l'activité de service au-delà de l'âge limite légal de pension
4. Divers



Ouverture de la séance à 12h38

**1) APPROBATION DU PROJET DE PV DE LA RÉUNION DU CGP DU 17 février 2021**

14h00 sortie de Ashley Martin : corriger par Anna Dossmann

Compte tenu de cette correction, le projet de PV est approuvé à l'unanimité des votant·e·s.

**2) ATTRIBUTIONS**

→ Le vote des attributions se fait anonymement, sous format papier.

	Pour	Contre	Abstention
Emmanuelle BATZ - poste 548	13	0	1
Patrick DEHALU - poste 613	10	1	3
Aurélien LEBOURG - 15	14	0	0
Javier PACKER Y COMYN - poste 459	14	0	0

**3) DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ACTIVITÉ DE SERVICE AU-DELÀ DE L'ÂGE LIMITE LÉGAL DE LA RETRAITE.**

Demande de Harry Cleven de prolonger son activité pour une seconde année, pour l'ensemble de sa charge, soit professeur TDI à raison de 3h/s dans l'intitulé Cinéma(Réalisation) et professeur nommé à raison de 3h/s dans l'intitulé Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène).

A l'unanimité des votant·e·s, le vote se fait à main levée.

Résultat : 13 voix pour et 1 abstention.

**4) DIVERS**

Calendrier académique : dès l'année académique 2002-23, entrera en vigueur le nouveau calendrier de l'enseignement obligatoire. Celui des ESA et des HE est, par arrêté, synchronisé pour les vacances d'hiver et de printemps avec celui de l'obligatoire. Cela a pour conséquence que les vacances de printemps prendraient place les 15 premiers jours de mai, ce qui est problématique pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur (EES).

Pour l'année académique 22/2023, les EES ont proposé en urgence à la ministre Glatigny de découpler les deux calendriers et de maintenir le calendrier actuel. Un GT a été mis sur pied au sein de l'ARES afin de s'emparer de cette problématique sous tous ces aspects (organisationnel, pédagogiques, sociétal...) et de tenter de proposer pour les années académiques suivantes une ou des nouvelles configurations du calendrier académique des EES .

La FEF et les syndicats se sont prononcés pour aligner les calendriers ESA et Hautes Écoles sur celui de l'obligatoire.

La séance se termine à 12h52

Laurent Gross  
Directeur